

Conditions d'utilisation de l'app Argenta

En vigueur au 31 août 2020

Argenta Banque d'épargne SA
Siège social : Belgiëlei 49-53, 2018 Anvers
TVA BE 0404 453 574
RPM Anvers, div. Anvers,
Tél. : 03 285 51 11 E-mail : info@argenta.be

Argenta Assurances SA
Siège social : Belgiëlei 49-53, 2018 Anvers
TVA BE 0404 456 148
RPM Anvers, div. Anvers,
Tél. : 03 285 51 11 E-mail : info@argenta.be

Argenta Banque d'épargne et Argenta Assurances sont communément appelées « Argenta » dans les lignes qui suivent.

Les termes portant une majuscule ont la même signification que celle qui leur est donnée dans le Règlement général des opérations (ci-après le « RGO ») de la Banque d'épargne, sauf indication contraire.

1. Champ d'application

Les présentes Conditions d'utilisation de l'app Argenta (les « Conditions d'utilisation de l'app ») sont un règlement particulier à l'égard du RGO.

Les Conditions d'utilisation de l'app comportent les règles relatives au service de l'app Argenta, à l'accès, aux limites, aux possibilités d'utilisation et à la configuration requise des Appareils.

Les Conditions d'utilisation de l'app s'appliquent également à la relation entre le client et Argenta Assurances SA, pour ce qui concerne les services d'assurance que le client achète via l'app Argenta.

L'app Argenta peut uniquement être utilisée pour l'achat de services d'Argenta et la prise de connaissance d'informations ou d'autres données, en Belgique. Les clients qui sont utilisateurs de l'app Argenta et qui consultent ou utilisent l'app Argenta depuis un autre pays que la Belgique doivent s'assurer au préalable que les informations et données de l'app Argenta sont compatibles avec le droit de ce pays ou de cette juridiction, et s'abstenir d'utiliser l'app Argenta si tel n'est pas le cas.

2. App Argenta

Un client peut souscrire un Abonnement à Argenta Banque par Internet conformément à l'article III.4.1 du RGO, par le biais duquel il a alors accès à l'app Argenta. Au moment de son inscription dans l'app Argenta, le client déclare avoir pris connaissance du contenu des Conditions d'utilisation de l'app et du RGO, et en accepter l'application.

Les Conditions d'utilisation de l'app et le RGO sont disponibles en français et en néerlandais. En cas de contradictions, le texte en néerlandais prévaut. Chaque client peut recevoir

gratuitement ces documents au sein d'une agence Argenta ou auprès du siège social, et également les consulter et télécharger depuis le site www.argenta.be.
Les versions précédentes peuvent toujours être obtenues gratuitement via les agences ou le siège social d'Argenta.

3. Configuration requise

L'app Argenta est prise en charge par les Appareils (tablettes et smartphones) équipés d'iOS 10.0 et supérieur ou Android 6.0 et supérieur. La configuration requise des Appareils peut toujours être modifiée unilatéralement conformément à l'article 11, pour des raisons de sécurité notamment. Des informations détaillées sur la configuration actuellement requise des Appareils figurent sur le site www.argenta.be.

Si l'Appareil du client ne répond pas aux exigences de l'app Argenta, l'app n'apparaîtra pas dans l'App Store ou le Google Play Store et/ou le client ne pourra pas utiliser toutes les fonctionnalités de l'app Argenta.

4. Accès

Conformément à l'article III.5.2.1 du RGO, l'accès à l'app Argenta n'est possible que si le client dispose d'un digipass Argenta et d'une carte de débit liée ou de l'application itsme® et d'un Appareil présentant la configuration requise.

5. Moyens d'accès et de signature

Conformément à l'article III.1.1.1 du RGO, le client peut utiliser les Moyens d'accès et de signature suivants dans l'app Argenta :

- Moyen d'accès : pour accéder à l'app Argenta :
 - o le digipass Argenta ;
 - o l'utilisation de l'app itsme® et du code secret correspondant ;
 - o le code PIN à 5 chiffres choisi par le client dans l'app Argenta ;
 - o l'Empreinte digitale du client ;
 - o la Reconnaissance faciale du client.

- Moyen de signature : pour signer des transactions de paiement et d'autres ordres :
 - o le digipass Argenta ;
 - o l'utilisation de l'app itsme® et du code secret correspondant ;
 - o le code PIN à 5 chiffres choisi par le client dans l'app Argenta ;
 - o l'Empreinte digitale du client ;
 - o la Reconnaissance faciale du client ;
 - o le Clic sur le bouton de confirmation (le bouton OK).

Le client reconnaît que les ordres et contrats signés au moyen d'une telle signature électronique constituent une preuve formelle, complète et valable juridiquement de son acceptation du contenu et de l'existence du contrat ou de l'ordre en question.

6. Blocage de l'app Argenta

Conformément à l'article III.1.1.3 du RGO, l'accès à l'app Argenta sera bloqué si le client introduit à cinq reprises consécutives un code secret erroné. En cas de blocage de l'app Argenta, le client doit à nouveau s'enregistrer dans l'application.

L'app Argenta du client sera également bloquée de façon automatique si le client introduit à cinq reprises consécutives un code secret erroné pour l'accès à Argenta Banque par Internet. Le cas échéant, le client devra s'adresser à son agence ou au service Clientèle d'Argenta.

7. Limites

Conformément à l'article III.1.1.2 du RGO, le client peut retrouver les limites de dépenses applicables dans l'app Argenta dans le document Limites Argenta à consulter et télécharger sur www.argenta.be.

8. Obligation du client

Lors du remplissage automatique des données dans l'app Argenta, le client doit toujours vérifier si les données remplies sont correctes et, le cas échéant, procéder à une correction.

Le client s'engage à se déconnecter immédiatement de l'app Argenta lorsqu'il a mis fin à une session et chaque fois qu'il laisse sans surveillance l'Appareil à partir duquel il a accédé à l'app Argenta.

9. Possibilités d'utilisation

L'app Argenta permet au client de consulter des informations sur ses produits, d'utiliser différents services et de demander et/ou d'acheter certains nouveaux produits et/ou services.

Conformément à l'article III.4.3.2 du RGO, Argenta est toujours libre d'ajouter de nouvelles possibilités d'utilisation (fonctionnalités) à l'app Argenta. La Banque peut également supprimer ou modifier des possibilités d'utilisation, conformément à l'article 11.

Le client peut consulter un tableau complet et à jour des possibilités d'utilisation et fonctionnalités sur le site internet www.argenta.be.

Les principales possibilités d'utilisation actuelles sont les suivantes :

Généralités

- Fonction messagerie dans l'app Argenta
- Consulter des documents : attestations fiscales, avis d'échéance, extraits de compte avec relevé de compte
- Consulter des données à caractère personnel

Affaires bancaires

- Effectuer des virements en quelques secondes (virements instantanés)
- Modifier certains paramètres des cartes de débit et de crédit : modifier l'utilisation à l'étranger ou les paiements par internet, ou les limites de dépenses standard
- Demander une carte de crédit
- Gérer l'option de paiement sans contact
- Choisir un nom pour son compte de paiement ou compte d'épargne

Épargne

- Épargner pour un objectif spécifique

Investissements

- Consulter un relevé de ses produits d'investissement, par exemple un fonds d'épargne-pension
- Consulter le compte-titres
- Choisir le maximum fiscal majoré pour l'épargne-pension

Assurances

- Demander une assurance incendie
- Effectuer une simulation Assurance Résidence+ pour les locataires

Crédits

- Effectuer une simulation pour un prêt vélo
- Effectuer une simulation pour un prêt

Le client peut consulter un tableau complet des possibilités d'utilisation sur le site internet www.argenta.be.

10. Liens vers des sites de tiers

L'app Argenta peut inclure des hyperliens vers des sites internet de tiers. Le client est libre de visiter ces sites ou non. Argenta n'intervient nullement comme intermédiaire entre l'utilisateur et ces tiers. Argenta n'endosse aucune responsabilité quant au contenu des sites référencés et n'offre aucune garantie à propos du niveau de sécurité de ces sites. De même, l'exhaustivité, l'exactitude et la précision des informations contenues sur un tel site référencé ne sont pas garanties par Argenta.

11. Modification des Conditions d'utilisation de l'app

Conformément à l'article I.12.2 du RGO, les communications relatives à des modifications des Conditions d'utilisation de l'app et donc de l'app Argenta peuvent être expédiées par un canal numérique, entre autres un message dans l'app Argenta. Des documents d'Argenta peuvent également être fournis via l'app Argenta.

Les dispositions des Conditions d'utilisation de l'app peuvent toujours être complétées ou modifiées.

Conformément à l'article I.17 du RGO, le client est informé des modifications portant sur les Services de paiement, par exemple une modification des Moyens d'accès, au plus tard deux mois avant l'application de la modification concernée.

Les modifications à des dispositions autres que les Services de paiement, portant par exemple sur les Moyens de signature de l'app Argenta, ne prendront effet qu'un mois après leur communication, sauf s'il est question de modifications aux possibilités d'utilisation (fonctionnalité de l'app Argenta) et/ou d'une adaptation de la configuration requise, prenant alors effet immédiatement. Sauf en cas exceptionnels, les clients en seront informés, soit individuellement, soit via une communication générale.

12. Traitement de données à caractère personnel

Nous rappelons au client qu'Argenta traite ses données à caractère personnel conformément à la Loi en vigueur et relative à la protection de la vie privée, en vue d'assurer sa santé financière

dans le cadre de notre mission. Plus spécifiquement, Argenta traite les données à caractère personnel du client pour gérer la relation qu'elle entretient avec lui et exécuter les contrats que le client conclut avec la Banque, mais aussi à des fins d'information interne, en vue de proposer un contenu approprié et pour garantir la sécurité.

Argenta collecte et traite en particulier toutes les données à caractère personnel requises (dont le numéro de la Carte de débit couplée, les références de l'Appareil telles que des données techniques, des identificateurs pertinents du téléphone, la version de l'OS, etc.) dans le cadre et en vue de télécharger et d'installer l'app Argenta, d'enregistrer, d'utiliser ou d'accéder à l'app Argenta ou à des fins d'assistance, telles que l'identification de problèmes techniques et d'une autre nature.

En téléchargeant, installant ou utilisant l'app Argenta, le client accepte qu'Argenta enregistre des informations sur son Appareil et accède aux données relatives à l'Appareil pour permettre l'enregistrement et l'authentification lorsque le client utilise l'app Argenta, et ce, pour des raisons de sécurité.

Le client accepte également de recevoir des notifications par le biais de l'app Argenta. Le client peut retirer à tout moment son autorisation à l'enregistrement et à l'accès aux données de l'Appareil en désinstallant l'app Argenta de son Appareil.

Le client trouvera de plus amples informations au sujet du traitement de ses données à caractère personnel et de la manière dont il peut exercer ses droits, en particulier le droit de se désinscrire de la réception de messages commerciaux, ainsi que les coordonnées du délégué à la protection des données, dans notre [Déclaration de confidentialité](#), disponible sur notre site web et dans les agences.

Pour permettre à l'app Argenta de fonctionner de manière optimale et mesurer des comportements dans l'app Argenta, nous utilisons des cookies fonctionnels et des cookies d'analyse et de personnalisation. Pour plus d'informations sur l'utilisation de cookies et de technologies liées aux cookies, le client peut consulter la Politique de cookies d'Argenta, disponible sur le site web et dans l'app Argenta.